

*Initiatives ministérielles*

J'approuve la disposition obligeant les personnes mineures de 12 à 18 ans à posséder un permis pour acquérir une arme à feu. Je suis d'accord pour que l'on étende aux provinces le pouvoir d'approuver des cours sur les règles de sécurité relatives aux armes à feu.

J'appuie aussi la création d'un cours distinct à l'intention des utilisateurs d'armes de poing et j'appuie également l'idée d'utiliser le temps précieux de la police et les recettes fiscales limitées pour prendre des mesures rentables de lutte contre la criminalité.

• (1530)

Voilà la liste de choses que j'appuie. Étant donné que les mesures de contrôle des armes à feu ne feront pas grand-chose pour dissuader les vrais criminels de se procurer ou d'utiliser des armes à feu et étant donné que ces mesures ne constituent pas un moyen rentable d'accroître la sécurité du public, je vais voter contre ce projet de loi, à moins que des changements n'y soient apportés.

Voici une liste des raisons pour lesquelles je m'oppose à cette mesure législative sur le contrôle des armes à feu. Je suis contre l'enregistrement obligatoire de toutes les carabines et de tous les fusils de chasse et je suis contre la disposition qui dit que le fait de ne pas enregistrer une arme constitue une infraction criminelle. Cela ne donnera absolument rien si ce n'est de faire des criminels de personnes qui respectent les lois.

Voici quelques-unes des raisons qui font que je m'oppose à l'enregistrement obligatoire de toutes les carabines et de tous les fusils de chasse. Cela coûtera des centaines de millions de dollars. Ce n'est pas un moyen rentable d'accroître la sécurité des gens ou de sauver des vies. Cela n'aidera pas les policiers à faire des enquêtes et à poursuivre les criminels violents. Cela ne changera pas la façon de procéder de la police dans les cas de querelles de ménage. Cela ne réduira pas l'utilisation d'armes à feu dans la perpétration de crimes de violence.

On ne trouvera plus de policiers dans les rues mais dans les bureaux, alors que ce n'est pas là qu'ils devraient se trouver. Cela exigera plus de bureaucratie du gouvernement. Cela entraînera une augmentation de taxes sous forme de frais d'enregistrement, et cela obligera d'autres membres de la société à payer ces taxes parce qu'on n'exigera pas de frais d'enregistrement initiaux. Cela visera des propriétaires d'armes à feu responsables, qui respectent les lois, et non les vrais criminels. Cela aidera à retracer les armes à feu, mais qu'est-ce que cela donnera, en réalité?

On peut déjà connaître les trafiquants d'armes à feu sans recourir à un système d'enregistrement. L'enregistrement des armes de poing existe depuis 1934, et cela n'a pas contribué à réduire les crimes commis avec ce type d'armes. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont essayé de faire enregistrer les armes à feu, mais cela n'a rien donné. Ces centaines de millions pourraient sauver un plus grand nombre de vies s'ils étaient dépensés à d'autres fins.

Cette mesure va avoir un impact négatif sur une économie qui se chiffre en milliards de dollars. Elle va nuire au respect de la loi. Je ne saurais trop le souligner. Des tas de plaisanteries courent à ce sujet. Dans ma province, des annonces sont publiées

dans la presse pour indiquer aux gens comment dissimuler leurs armes. Selon ces annonces, la loi ne sera pas respectée.

Mettre en oeuvre une loi que tout le monde estime inutile est un gros problème. Cela nuit au respect de la loi. Nous devons en tenir compte. Nous devons veiller à ce que la loi soit respectée et à ce que les gens sachent que cette mesure ne va en rien contribuer à faire de notre société une société plus sûre, bien au contraire. Je n'ai pas le temps aujourd'hui de me lancer dans les détails, mais il existe de solides raisons de s'opposer à cette mesure qui en fait va accroître les risques pour la plupart des gens.

Je suis opposé notamment aux sanctions extrêmes dont peuvent faire l'objet les personnes qui n'enregistrent pas leurs carabines et leurs fusils de chasse. Une peine obligatoire d'un an d'emprisonnement et jusqu'à dix ans de prison si vous ne remplissez pas cette petite carte si facile à remplir d'après le ministre. Denis Lortie a tué trois personnes et n'a fait que dix ans de prison. Où est la justice dans cette mesure législative? Cette mesure législative défie toute logique.

Je suis également opposé à l'idée de faire payer une taxe aux citoyens respectueux des lois, aux propriétaires d'armes à feu responsables, tout comme je suis opposé aux frais d'enregistrement, aux frais d'obtention de permis et aux frais de renouvellement. Comme je l'ai déjà dit, je suis opposé à l'interdiction d'armes obtenues légalement comme les armes de poing, les fusils semi-automatiques à l'allure effrayante et ainsi de suite, de même qu'à l'interdiction de tous les fusils-jouets. Je suis opposé à ce type de mesures.

Je suis opposé aux restrictions concernant les arbalètes, à l'interdiction d'arbalètes que l'on peut tirer d'une seule main et à toute restriction supplémentaire concernant les armes à air comprimé. Je suis contre l'interdiction et la confiscation d'armes à feu sans indemnisation équitable, juste et opportune. Je suis contre la confiscation de milliers d'armes à feu sans indemnisation à la mort du propriétaire.

Je m'oppose à la disposition qui exige que des propriétaires d'armes de poing, respectueux de la loi, déclarent tous les cinq ans leur raison de posséder une arme de poing. Je m'oppose aux contrôles que l'on propose sur les munitions et aux contrôles supplémentaires et inutiles imposés aux collectionneurs légitimes d'armes. Je m'oppose à ce que l'on interdise toute arme dans un foyer en raison des actes d'un seul membre de ce foyer.

• (1535)

Je m'oppose au fait que certains citoyens canadiens soient exemptés des ordonnances d'interdiction. Tous les Canadiens devraient être traités de la même façon. Je m'oppose à la nécessité d'avoir une licence d'importation et d'exportation pour entrer au Canada une arme qui sera utilisée à des fins personnelles.

Je m'oppose à l'utilisation accrue des décrets pour restreindre ou interdire les armes à feu et je m'oppose à la différence qui est faite pour les localités autochtones ou éloignées. Tous les Canadiens devraient être traités de la même façon, indépendamment de leur lieu de résidence, de leur race et de leur profession. Je m'oppose au gaspillage de temps des policiers et de précieuses ressources financières, pour un contrôle inefficace et inutile.

J'ai proposé 28 amendements. Je ne vais pas les lire tous maintenant. J'en ai déjà abordé beaucoup. Je pense qu'un débat